



NOTES DE RECHERCHE

Des espaces publics de qualité, conviviaux et sûrs

Une formation à destination des CATUs

Éventail des bonnes pratiques

B. DAWANCE, S. DEMEULEMEESTER

CFDT

Conférence Permanente
du Développement
Territorial

Le **diagnostic territorial de la Wallonie** élaboré par la CPDT en 2011 **en préalable au projet de schéma de développement territorial (SDT)** a analysé divers secteurs du territoire et soulevé une série de **défis majeurs pour la Wallonie**. Ceux-ci sont multiples.

L'**espace public** peut jouer un **rôle significatif** pour **relever plusieurs défis** :

- le **défi de la mobilité** : parce que l'espace public est le support de la mobilité, son aménagement induit des comportements et des évolutions dans nos manières de nous mouvoir ;
- le **défi démographique** : parce que l'espace public est un prolongement du logement, le lien entre logement et espace public est d'autant plus intense dans un contexte de densification, d'intensification et d'usage parcimonieux du sol ;
- le **défi de la biodiversité** : parce que l'espace public est un support de biodiversité, son aménagement peut agir pour limiter la fragmentation du réseau écologique ;
- le **défi de la santé** : par la marche qu'il encourage, par la qualité de l'air que son aménagement peut améliorer, l'espace public est un vecteur de santé ;
- le **défi de la cohésion sociale** : parce que l'espace public peut susciter la rencontre et être inclusif ;
- le **défi de la cohésion territoriale** : parce que l'espace public constitue un maillage essentiel de notre territoire qu'il s'agit de hiérarchiser, organiser, rendre lisible, composer autant que les espaces bâtis ;
- le **défi du climat** : parce que l'aménagement de l'espace public peut agir sur les effets du vent, de la chaleur... ou encore avoir un apport bénéfique sur la qualité de l'air ;
- le **défi de l'énergie** : parce que l'équipement de l'espace public peut être choisi en vue de réduire la consommation énergétique ;
- le **défi de la réduction des déchets** : parce que l'aménagement de l'espace public peut être exemplaire en matière d'économie de ressources et de réemploi ;
- le **défi de compétitivité** : parce que l'espace public participe aussi à l'image d'un territoire et à son attractivité ;
- ...

La liste est longue ! Par ce bref énoncé des défis que la Wallonie doit relever, on perçoit aisément le fait que l'**espace public** est un **maillon important de notre territoire et de l'action publique** dont il faut se préoccuper et qu'il faut remettre davantage au cœur des projets et des politiques territoriales.

Partant de l'analyse contextuelle, le schéma de développement territorial de la Wallonie (adopté en mai 2019*) définit quatre méta-objectifs déclinés en vingt objectifs et leurs principes de mise en œuvre. Ainsi, l'**objectif DE.3** énonce « **Développer des espaces publics de qualité conviviaux et sûrs** ».

Au travers de cet objectif, la Wallonie entend « **mettre le piéton au centre des préoccupations pour l'aménagement de l'espace public** : organiser les cheminements, prévoir des temps de pause, de rencontre, penser aux différents usagers (enfants, jeunes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, passants, habitants, etc) » (extrait brochure SDT-SPW, 2017).

Les **espaces publics de qualité, conviviaux et sûrs** participent à mettre en œuvre les buts régionaux que sont la **lutte contre l'étalement urbain, l'attractivité territoriale, l'amélioration du cadre de vie et la maîtrise de la mobilité**.

En 2018, le Gouvernement wallon confie à la CPDT une **recherche sur les espaces publics**. D'une durée d'un an, celle-ci a pour objectif d'aboutir à un **vade-mecum**, principalement à destination des décideurs et aménageurs. Le vade-mecum paraît au printemps 2019 (cpdt.wallonie.be/publications/hors-series/amenager-les-espaces-publics-wallons).

En 2019, un **module de formation à destination des conseillers en aménagement du territoire et urbanisme (CATUs)** est **consacré aux espaces publics**. Celui-ci est organisé et dispensé par la CPDT* et proposé à deux groupes de conseillers. Ainsi, le vade-mecum est mis en pratique avec une cinquantaine de CATUs durant cinq journées organisées dans la région liégeoise et le Hainaut.

Le thème de l'espace public s'invite également dans un module de formation des CATUs consacré au vieillissement de la population. Le programme 2020 de la formation propose à nouveau ces mêmes thématiques.

Fin 2019, **deux ateliers du colloque de la CPDT mettent à l'honneur le thème de l'espace public** en organisant un temps de discussion avec plusieurs intervenants autour de la question du financement et des savoir-faire en matière de montage de projets d'aménagement (cpdt.wallonie.be/le-colloque-2019-de-la-cpdt).

* Adopté par le Gouvernement wallon le 16 mai 2019 et publié au *Moniteur belge* du 12 décembre 2019, le schéma de développement du territoire entrera en vigueur à une date à déterminer par le Gouvernement.

* Les formateurs CPDT animant ces deux modules sont Alain COPPENS, Nadège DUVIVIER, Simon VERELST. Ils sont accompagnés de deux chercheuses : Bénédicte DAWANCE et Stéphanie DEMEULEMEESTER

Durant deux années, l'**espace public** a été **au cœur des travaux de plusieurs chercheurs de la CPDT***. L'opportunité d'explorer ce thème au travers d'une recherche, de la rédaction d'un vade-mecum, de la conception et la dispense d'une formation nous invite à rassembler les principaux enseignements de ces travaux au travers de **cinq notes de recherche**.

Une première note de recherche « **La transversalité au cœur du processus d'aménagement de l'espace public** » propose de rassembler une série d'informations et d'enseignements relatifs au processus de projet : les enjeux, les freins, le suivi, les règles d'or, le panel d'acteurs et leur rôle comptent parmi les thèmes abordés dans cette note. Elle est le fruit des activités de la recherche et est également nourrie par les séminaires organisés lors de la formation des conseillers en aménagement du territoire et urbanisme (CATUs).

La deuxième note de recherche « **Typologie des espaces publics et contextes territoriaux wallons ; enjeux globaux et croisés** » fait état des travaux menés dans la recherche en vue de définir et de spécifier l'espace public tel qu'il se présente en Wallonie. La note propose également une série d'enjeux qui questionnent l'espace public sur les thématiques de l'habiter et du cadre de vie, de la mobilité, de l'écologie ou encore de la mixité des activités et de l'attractivité.

Une troisième note de recherche « **Dix espaces publics wallons à la loupe** » est consacrée aux études de cas réalisées dans le cadre de la recherche. Ce travail exploratoire de terrain a permis de dégager des enseignements de divers ordres : modes de financement, pilotage de projet, constantes d'aménagement... Il s'agit d'explorer la méthode exploratoire consistant à partir de cas d'étude représentatifs d'une diversité de contextes spatiaux et contextes de projet et de présenter des réflexions, enseignements, appuis méthodologiques et mises en perspective.

Les quatrième et cinquième notes de recherche proposent de valoriser le travail mené avec les CATUs lors de la formation dispensée en 2019.

La note « **Des espaces publics de qualité, conviviaux et sûrs ; une formation à destination des CATUs - observer, analyser, définir et cadrer les ambitions du projet** » constitue un recueil des outils proposés et expérimentés en formation, accompagné d'autres informations utiles à la définition et l'encadrement de projets d'espace public. Une synthèse des outils d'aménagement du territoire avec un regard orienté sur les espaces publics est également ici compilée.

Enfin, la présente note « **Des espaces publics de qualité, conviviaux et sûrs ; une formation à destination des CATUs – Événail des bonnes pratiques** » est une compilation de 26 fiches décrivant des espaces publics visités et analysés dans le cadre de la formation en 2019.

Les **deux modules de formation des CATUs consacrés aux espaces publics** ont été dispensés respectivement en région liégeoise et en territoire hennuyer. Les cinq journées de formation ont adopté un même format. Les deux groupes, soit près de 45 conseillers, ont visité et analysé des lieux différents en régions wallonne et flamande. La formation a en effet été organisée de manière itinérante. Chaque journée a permis aux groupes d'arpenter l'espace public tantôt comme terrain d'exercice, tantôt sous forme de visites commentées.

Les **objectifs de ces cinq journées de formation** ont été définis comme suit :

- Informer, sensibiliser, diffuser le vade-mecum et les travaux préparatoires de la recherche CPDT 2018 afin de susciter l'appropriation de cet outil par les CATUs ;
- Informer sur divers guides relatifs à l'espace public ;
- Croiser les métiers de l'espace public, travailler la transversalité qu'il suppose et affiner l'approche analytique de ceux-ci ;
- Articuler la réflexion autour de quatre thématiques : mobilités, habitat (cadre de vie, espace public comme prolongement du logement), économie (espace public comme vecteur économique et d'attractivité) et trame verte et bleue (dont un volet espaces verts).

À l'instar des autres modules, exercices, **échanges entre CATUs et visites** ont été mis à l'honneur. Ces deux modules ont également rassemblé lors de plusieurs tables rondes un **large panel d'acteurs liés à l'espace public**, émanant tant du secteur public (Région, Communes...) que privé (auteurs de projets, associations...).

Programme proposé pour ces cinq journées de formation :

- **Jour 01.** « Tous concernés ! »
Objectif : Définir le panel d'acteurs impliqués dans l'aménagement de l'espace public et préciser le champ d'actions du CATU.
- **Jour 02.** « Horizons, la soif de voir »
Objectif : Journée de visite d'aménagements exemplaires.
- **Jour 03.** « Observer, analyser, décoder : l'espace public sous tous les angles »
Objectif : Observer et analyser les différentes composantes de l'espace public, identifier les enjeux d'aménagement relatifs notamment aux mobilités, au cadre de vie et au logement, à l'attractivité ou encore aux aspects liés à l'écologie.
- **Jour 04.** « L'espace public rêvé : la vision et les moyens (pour y parvenir) »
Objectif : Définir les ambitions d'aménagement et de conduite de projet pour un espace public donné, confronter à la réalité du projet et aux nécessités d'arbitrage, répertorier les moyens de mise en œuvre, d'animation et de gestion des projets.
- **Jour 05.** « Portefeuille des bonnes pratiques »
Objectif : Capitalisation des bonnes pratiques d'aménagement et de gestion d'espace public applicables dans le champ d'actions du CATU, focus sur les outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

* Pour le CREAT-UCL : Naomi BERGER, Bénédicte DAWANCE, Stéphanie DEMEULE-MEESTER, Delphine DESTAIN, Jonas HANSSENS sous la direction d'Elisabetta ROSA
Pour l'IGEAT-ULB : Julien DESCAMPS sous la direction de Marie-Françoise GODART

TABLE DES MATIÈRES - Espaces investigués

INTRODUCTION

01 | La place

- 01.1. Grand-Place, Péruwelz
- 01.2. Grand-Place, Nivelles
- 01.3. Grand-Place, Hannut
- 01.4. Place Leblanc, Comblain-au-Pont
- 01.5. Pôle Marexhe-gare, Herstal
- 01.6. Espace Hayeneux, Herstal
- 01.7. Place Verte, Charleroi
- 01.8. Kop van Kessel-Lo, Leuven
- 01.9. Blauwputplein, Centrale werkplaatsen, Leuven
- 01.10. OPEK-plein, Leuven
- 01.11. Damiaanplein, Leuven

02 | La rue

- 02.1. Rue Petite Voie, Herstal
- 02.2. Paternosterstraat, Leuven
- 02.3. Koperslagerij, Ketelmakerij, Paswerkerij, Leuven
- 02.4. Martelarenlaan et park Belle-vue, Leuven

03 | L'axe structurant

- 03.1. Boulevard Joseph Tirou, Charleroi
- 03.2. Marché au Bétail, N48, Renaix

04 | Le croisement

- 04.1. Justus Lipsiusplein, Leuven

05 | Autres typologies d'espaces publics

- 05.1. Quais de la Sambre et « placerelle », Charleroi
- 05.2. Quais de l'Escaut, Tournai
- 05.3. Cour Fischer, Verviers
- 05.4. Bords de la Dyle, Leuven
- 05.5. Stadstuin, Renaix
- 05.6. Musée de l'Éphémère, Herstal
- 05.7. Engelsplein, Leuven
- 05.8. Parc Centrale werkplaatsen, Leuven

TABLE DES ACRONYMES

INTRODUCTION

Vingt-six fiches présentent un panel d'espaces publics visités dans le cadre des modules de formation « Espace public » 2019, organisés de manière itinérante en régions wallonne et flamande.

Ces fiches n'ont pas pour objet un relevé et une analyse détaillés des aménagements. Elles présentent quelques éléments -clés de contexte et de compréhension des projets, ainsi que les ambitions recherchées de ceux-ci sur base de la grille de lecture du vade-mecum de la CPDT. Quelques enseignements en matière de bonnes pratiques d'aménagement, de conduite de projet, d'animation, d'entretien ou encore de gestion retenus des visites et des analyses partagées avec les CATUs figurent également sur chaque fiche.

Certains espaces présentés ci-après font l'objet d'un aménagement temporaire. Ces derniers montrent le dynamisme citoyen et associatif pouvant mener à la réappropriation d'un espace, voire la reconfiguration d'un lieu, et le rôle que peuvent jouer ces expériences dans l'aménagement futur et durable de l'espace.



01 LA PLACE

- 01.1. Grand-Place, Péruwelz
- 01.2. Grand-Place, Nivelles
- 01.3. Grand-Place, Hannut
- 01.4. Place Leblanc, Comblain-au-Pont
- 01.5. Pôle Marexhe-gare, Herstal
- 01.6. Espace Hayeneux, Herstal
- 01.7. Place Verte, Charleroi
- 01.8. Kop van Kessel-Lo, Leuven
- 01.9. Blauwputplein, Centrale werkplaatsen, Leuven
- 01.10. OPEK-plein, Leuven
- 01.11. Damiaanplein, Leuven

01.1

Grand-place, Péruwelz

Description



Année : 2012

Financement : Région wallonne + FEDER + Ville de Péruwelz

Aménagement : Il s'agit d'une place située en cœur de ville, traversée par la voirie régionale N60. Avant réaménagement, cet espace était largement occupé par le stationnement automobile.

Un vaste espace y est laissé libre, permettant d'y organiser des festivités (chapiteau) et l'installation de terrasses horeca. Une poche de parking en décaissement y est aménagée.

Le projet permet une lecture aisée des différents espaces constitutifs de la place : esplanade centrale, placette à l'est et rue à l'ouest aménagée en espace partagé. L'aménagement du rond-point en plateau permet d'intégrer et de sécuriser la traversée de la N60.

Des murets et quelques arbres séparent l'esplanade et la voirie régionale. Les murets sont supports de bancs et intègrent l'arrêt de bus.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 3. Morphologie et configuration | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

7. Non-discrimination | 9. Stationnement

Écosystème

11. Topologie révélées

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 18. Histoire et symbolique | 19. Sobriété, cohérence et efficacité

Enseignements

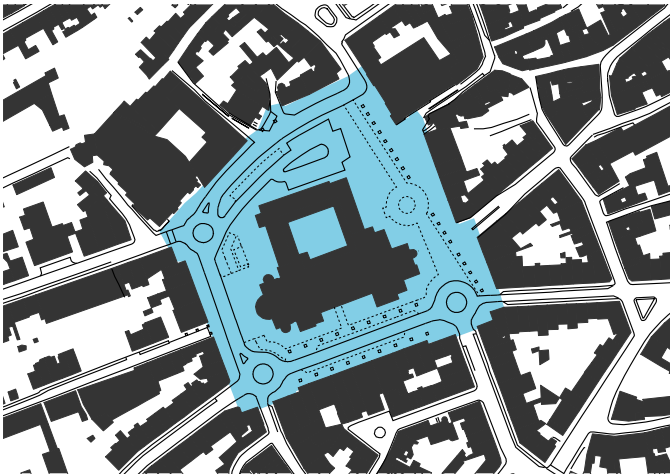


- Le réaménagement de cet espace est rendu possible grâce au levier financier FEDER. La Ville a piloté le projet et coordonné les différents acteurs impliqués.
- La sobriété d'aménagement et la mise en lumière révèlent le cadre bâti, renforcent l'identité et participent à l'image de la ville.
- Un large espace est laissé libre pour les festivités et terrasses horeca, tandis que l'emprise de la voiture est réduite. Le parking est traité de manière qualitative, son impact visuel est réduit. Par contre, l'ampleur de l'esplanade rend l'espace difficilement appropriable. Les espaces et équipements de séjour sont peu nombreux sur la place, peu confortables et l'animation y est faible. À ce jour, le réaménagement de la place n'a pas engendré une revitalisation commerciale.
- La placette ouest, de taille plus réduite, est davantage animée et profite de l'activité des commerces.

01.2

Grand-Place, Nivelles

Description



Année : 2011

Financement : Région wallonne + Ville de Nivelles

Aménagement : Réaménagement de la Grand-Place :

- Côté est : aménagement d'une zone piétonne, bénéficiant d'un bon ensoleillement, dédiée aux terrasses horeca et à l'activité de séjour, ainsi qu'aux marchés et festivités ;
- Côté sud : aménagement d'une nouvelle gare des bus ;
- Côté ouest et nord : aménagement de deux poches de parking et gestion des accès à la maison communale.

La circulation automobile est encore permise sur trois côtés, mais l'emprise de la voiture a été fortement réduite. De larges trottoirs y ont été aménagés.

L'éclairage a été soigneusement étudié pour la mise en valeur de la collégiale et du palais de justice, ainsi que pour l'animation nocturne de la place.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

7. Non-discrimination | 8. Activation | 9. Stationnement

Écosystème

12. Gestion des eaux pluviales

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 18. Histoire et symbolique | 20. Bien-être et confort



Enseignements

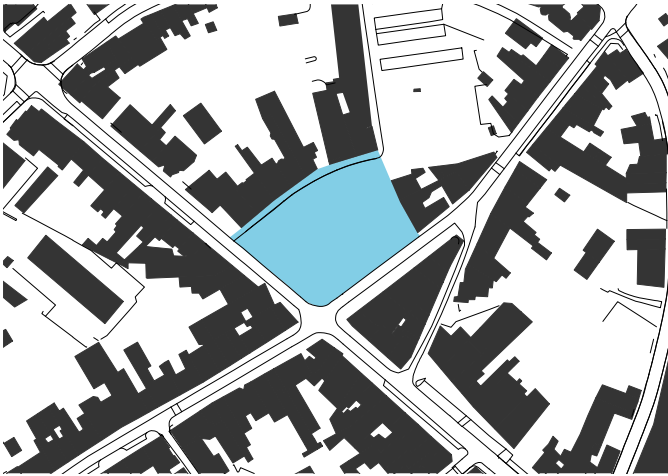


- L'aménagement a été rendu possible grâce à la stratégie de mobilité préalablement mise en œuvre à l'échelle de la ville (zone 30, gestion du stationnement, aménagement de voiries piétonnes...).
- L'aménagement de l'espace public soutient la vitalité du secteur horeca et reste un lieu de référence pour le folklore nivellois.
- L'alignement d'arbres, sur le côté est, est aujourd'hui un obstacle à l'organisation d'événements. Ce geste formel s'avère inadéquat et constitue un frein à la polyvalence de l'espace.
- L'aménagement a déjà subi de nombreuses dégradations précoces (litige en cours avec l'entrepreneur pour malfaçons).

01.3

Grand-Place, Hannut

Description



Année : 2012

Financement : Rénovation urbaine + Ville d'Hannut

Aménagement : La Grand-Place d'Hannut est le cœur du centre ancien. Celui-ci jouit d'une vitalité commerciale et d'un secteur horeca dynamique.

L'aménagement de la place libère un vaste espace central, permettant d'accueillir différents événements (marché, festivités...). Une fontaine et quelques bancs sont implantés en bordure de cet espace.

Les établissements horeca situés côté est peuvent étendre leurs terrasses. Côté nord, la zone de stationnement délimite la place et la voirie de desserte est aménagée en espace partagé.



Ambitions

Maillage de configuration

2. Structure spatiale | 3. Morphologie et configuration

Partage et usages

8. Activation interne et des abords | 9. Stationnement

Écosystème

/

Identité, attractivité, bien-être

18. Histoire et symbolique du lieu | 19. Sobriété, cohérence et efficacité



Enseignements

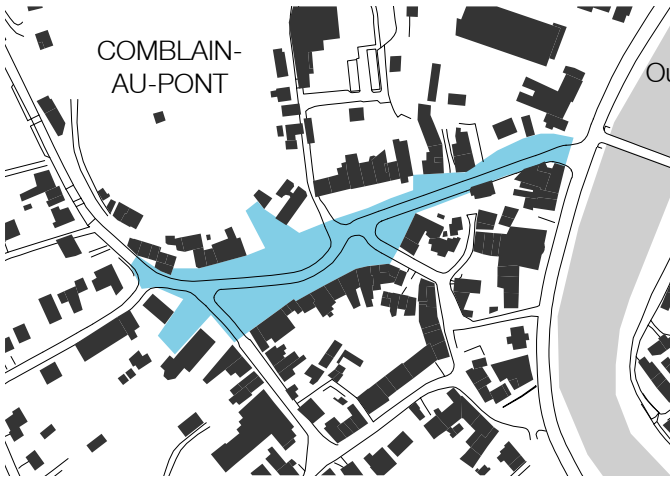


- Active depuis 15 ans dans la requalification de son hypercentre, la Ville d'Hannut s'est dotée d'un schéma communal de développement commercial, d'un plan communal de mobilité (PCM) et mène une opération de rénovation urbaine. L'aménagement de la place s'appuie sur cette stratégie.
- L'aménagement a permis de réduire l'emprise de la voiture, de libérer un vaste espace central et de larges trottoirs. Toutefois, une série de choix d'aménagement participe à limiter l'activation de la place : la voirie de circulation sépare l'espace central des terrasses horeca et engendre une insécurité, l'implantation de la fontaine à proximité du carrefour limite sa convivialité (séjour et jeux), le mobilier trop peu présent et diversifié invite peu au rassemblement et au séjour.
- L'articulation spatiale et la complémentarité entre la Grand-Place et la place Lucien Gustin voisine constituent un enjeu majeur dans la poursuite de la rénovation du cœur de Hannut.

01.4

Place Leblanc, Comblain-au-Pont

Description



Année : Années 1990 et 2011 et suivantes

Financement : PCDR

Aménagement : La place de Comblain-au-Pont a été aménagée dans les années 1990 (via PCDR). Cet aménagement date quelque peu, mais c'est dans le cadre d'une réflexion plus large sur la dynamique économique et le positionnement touristique du village (plan qualité tourisme 2012) que plusieurs projets sont aujourd'hui entrepris. L'implantation d'équipements collectifs et touristiques et l'aménagement des abords ou encore la valorisation de la tour et du cimetière et leurs accès viennent consolider l'activation de la place, renforcer son identité et son dynamisme.

Le développement du centre du village se poursuit avec le projet de valorisation des abords de l'Ourthe nécessitant la négociation entre de nombreux acteurs : voies navigables, RAVeL, voies régionales... ou encore avec le projet d'aménagement de la place Neuforge via PCDR.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale

Partage et usages

5. Partage modal | 8. Activation interne et abords

Écosystème

11. Topologie révélée | 13. Cadre naturel et végétal

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 18. Histoire et symbolique du lieu | 21. Créativité et innovation



Enseignements



– Le projet d'aménagement ne concerne pas l'ensemble de la place mais se concentre sur quelques endroits dont la rénovation de bâtiments implantés en bordure en vue d'accueillir des équipements pour la collectivité et l'aménagement de points d'intérêt touristique. L'espace public se conçoit dans la continuité de l'existant et intègre judicieusement les nouveaux éléments (murs, sculptures, escaliers...).

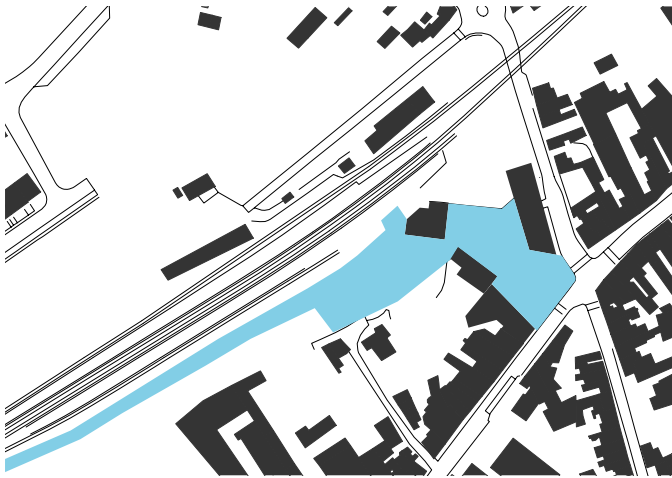
L'intérêt de ce projet réside dans cet interventionnisme modéré, motivé par la volonté d'agir sur la dynamique et l'identité de la centralité villageoise, mais aussi par la compréhension d'éléments extérieurs au projet indispensables à la vitalité de l'espace et qui invitent à agir sur un périmètre élargi.

– Cette stratégie de requalification est portée par l'ADL qui pilote et maille les interventions. La rencontre avec cet acteur démontre la complexité institutionnelle et le temps long des projets combinant une multitude d'acteurs et de niveaux décisionnels.

01.5

Pôle Marexhe-gare, Herstal

Description



Année : 2014

Financement : Rénovation urbaine (2007-2013) + FEDER (+ PPP et Infrabel pour le passage sous voies)

Aménagement : Création d'une nouvelle place publique et d'une gare, inscrite dans le schéma directeur de rénovation urbaine de Herstal. Outre la place, un maillage d'espaces publics est créé vers un parc urbain et des balades sont aménagées sur les coteaux. Le projet prévoit :

- l'implantation de la nouvelle gare côté ville, avec sa toiture-belvédère, et aménagement, sur le talus du chemin de fer, d'une liaison cycliste et PMR vers les quais ;
- la démolition de bâtiments pour la création d'une place publique devant la nouvelle gare, liant le quartier à la voie ferrée et au-delà ;
- la construction de trois immeubles de logements encadrant la place. Un espace dédié au commerce était initialement réservé au rez-de-chaussée ;
- la création d'un passage sous voies, liant à l'ancienne gare qui sera rénovée en pôle associatif et bureaux, au parc et coteaux mosans.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

7. Non-discrimination

Écosystème

11. Topologie révélée | 13. Cadre naturel et végétal

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 18. Histoire et symbolique | 19. Sobriété, cohérence et efficacité



Enseignements

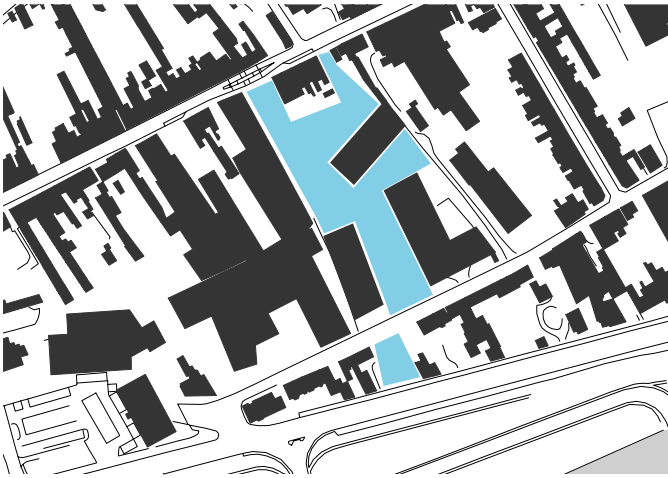


- Le projet vise la création d'un nouveau pôle urbain. L'espace public créé s'inscrit dans un maillage plus large et participe à limiter la rupture urbaine que constitue le chemin de fer.
- Plusieurs points d'intérêt sont relevés : la création du belvédère qui révèle la géographie du lieu, la « tour » de la gare qui constitue un signal urbain fort, l'aménagement paysager des espaces verts du talus, le maillage avec les quartiers et espaces voisins.
- Plusieurs points déforcent par contre le projet:
 1. La place ne jouit pas (encore) d'un front bâti côté est ; le faible dynamisme immobilier induit un temps long et déforce l'ensemble du projet ;
 2. La faible activité commerciale n'a pas permis l'installation des commerces tel qu'initialement envisagé dans les rez-de-chaussée ; des logements y ont pris place. La transition avec l'espace public est inadéquate.
 3. Le bâtiment de la gare (propriété et gestion Infrabel - Commune) n'est pas occupé à ce jour.

01.6

Espace Hayeneux, Herstal

Description



Année : En cours (depuis 2015)

Financements : Rénovation urbaine (2007-2013), revitalisation urbaine, Région wallonne (Infrasports)

Aménagement : Création d'un espace communautaire et de convivialité, inscrit dans le schéma directeur de rénovation urbaine de Herstal.

L'opération Hayeneux, consiste en la requalification d'une friche industrielle située entre les rues Hayeneux et Haute-Marexhe en vue d'implanter des équipements collectifs (maison de quartier et boulodrome), de nouveaux espaces publics (place et parc), des logements (44) et du stationnement.

Le projet ménage une perméabilité à travers l'îlot et assure la liaison vers la N671, le RAVeL et la Meuse.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale

Partage et usages

7. Non-discrimination | 8. Activation interne et des abords

Écosystème

12. Gestion des eaux pluviales | 13. Cadre naturel et végétal

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 18. Histoire et symbolique du lieu | 20. Bien-être et confort



Enseignements

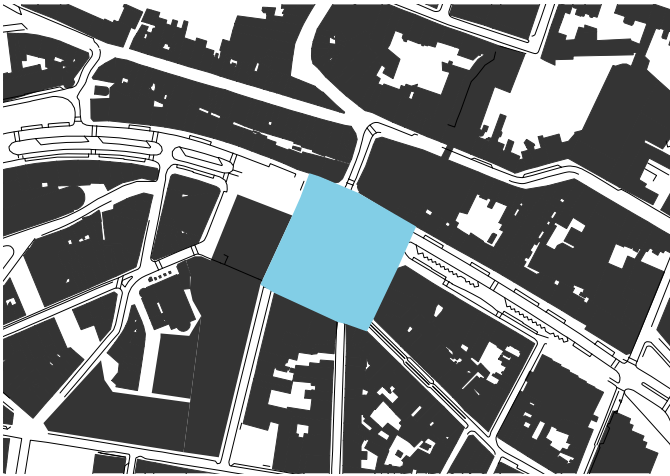


- Il s'agit d'un geste fort de requalification urbaine, ayant nécessité un montage complexe et la combinaison de nombreuses procédures.
- Bien que l'ensemble de la programmation ne soit pas abouti à ce jour, deux points forts sont d'ores et déjà à relever au niveau des espaces publics :
 1. Les espaces publics prolongent les équipements collectifs centrés sur la vie de quartier et la convivialité. Le parc viendra renforcer cette vocation.
 2. Les espaces publics mettent en œuvre un maillage renforcé et une perméabilité urbaine.
- Quelques interrogations persistent cependant à ce stade du projet quant à l'activation de l'espace minéral aménagé sur la dalle de parking, ainsi que la liaison entre cet espace et les logements érigés en bordure.

01.7

Place Verte, Charleroi

Description



Année : 2017

Financement : FEDER + Ville de Charleroi

Aménagement : L'aménagement de la place est au cœur du projet de requalification urbaine de la ville basse.

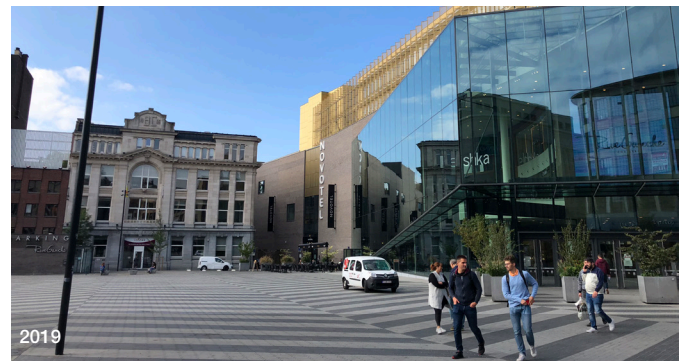
La morphologie de celle-ci a pu être revue par la démolition de la colonnade et par l'implantation du centre commercial qui cadre désormais son flanc ouest. Un jeu de matériaux souligne la forme carrée de la place.

L'emprise de la place englobe le boulevard Tirou, aménagé en zone piétonne sur cette portion.

Un parking souterrain y est aménagé, libérant l'ensemble de l'espace de l'emprise automobile.



2009 - Source : Google Maps



2019

Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale | 3. Morphologie et configuration

Partage et usages

5. Partage modal | 8. Activation interne et des abords

Écosystème

/

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 19. Sobriété, cohérence et efficacité



Enseignements



- Le projet constitue un geste fort visant à redonner à la ville basse l'ampleur de cette place dont l'ancrage historique et symbolique est important. Il est intrinsèquement lié au projet de centre commercial et à la requalification du boulevard Tirou.
- L'aménagement a permis de redonner à cet espace public un rôle dans la structure et le maillage urbain ; la place constitue une étape dans le parcours urbain entre la ville basse et la ville haute.
- La place, devenue un vaste espace libre séquencé par un jeu de matériaux, assure la mise en valeur des bâtiments historiques l'entourant.
- Hormis un mobilier sommaire au droit de la zone d'attente des bus, seuls quelques bancs jalonnent la place.

01.8

Kop van Kessel-Lo, Leuven

Description



Année : 2007

Aménagement : L'aménagement de cet espace fait partie d'un projet plus vaste de requalification du quartier de la gare cadré par un plan directeur élaboré dans les années 1990. Celui-ci prévoit une réorganisation générale des mobilités, la restructuration de la gare et la construction d'un vaste programme immobilier mixte (bureaux, logements, équipements et services). Dans ce plan directeur et le masterplan qui le précise ensuite figure la liaison renforcée entre le centre de Leuven et le quartier situé au-delà du chemin de fer, Kessel-Lo.

La réorganisation des mobilités a permis de libérer un espace généreux dédié aux modes actifs marquant l'entrée de la gare et le passage sous voies vers le centre de Leuven.

Plusieurs commerces et services sont implantés aux abords de cet espace.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

5. Partage modal | 7. Non-discrimination | 8. Activation | 10. Eco-mobilité

Écosystème

/

Identité, attractivité, bien-être

18. Histoire et symbolique du lieu | 19. Sobriété, cohérence et efficacité



Enseignements



- Le dessin de cet espace est le fruit d'un vaste projet de composition urbaine. Le projet témoigne de la volonté de limiter la rupture urbaine du chemin de fer, de mailler et assurer la fluidité des parcours. Il donnera également l'impulsion pour la requalification des quartiers de Kessel-Lo.
- Tel un parvis, l'espace public constitue un prolongement des usages vis-à-vis de la gare, notamment au travers des commerces et services.
- Le projet témoigne de la difficulté d'intégrer les infrastructures, les différences de niveaux ou encore les hauts gabarits. Ces contraintes importantes ont été gérées sans omettre les ambitions du projet, notamment en termes de maillage et de lisibilité. On peut toutefois regretter le caractère très minéral de l'espace.

01.9

Blauwputplein, Centrale werkplaatsen, Leuven

Description



Aménagement : Le plan directeur de réaménagement du quartier de la gare fut le coup d'envoi de la requalification du quartier de Kessel-Lo dont l'importante reconversion du site des ateliers centraux (centrale werkplaatsen) de la SNCB.

Le site, jadis emmuré, s'ouvre à présent sur le quartier. Une programmation mixte, majoritairement résidentielle, s'y est développée autour d'un espace public structurant comportant trois éléments majeurs :

- un axe est-ouest en lien direct avec la gare de Leuven ;
- la place Blauwputplein ;
- un espace vert - parc.

La Blauwputplein est conçue comme un large espace minéral. Son aménagement sobre permet une polyvalence d'usages. Des puits de lumière donnant sur le parking souterrain structurent l'espace. Côté est, la place devrait à l'avenir être longée par un bâtiment.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale

Partage et usages

7. Non-discrimination | 8. Activation interne et des abords | 10. Eco-mobilité

Écosystème

/

Identité, attractivité, bien-être

18. Histoire et symbolique du lieu | 21. Créativité et innovation



Enseignements



- Ce nouvel espace est conçu dans une vision d'ensemble qui est le fruit de la collaboration entre de nombreux acteurs.
- Il assure la liaison entre les quartiers. On notera par exemple la conception de l'accès au parking souterrain qui en assure la lisibilité et le confort pour tous.
- La volonté de libérer un espace polyvalent ne s'est pas faite au détriment de son activation. Le rez-de-chaussée du bâtiment implanté à l'ouest est largement ouvert sur l'espace public.
- Le choix du mobilier allie sobriété, caractère ludique et accroche historique.

01.10

OPEK-plein, Leuven

Description



Année : 2015

Aménagement : Opek-plein est située dans l'ancienne zone portuaire et industrielle de Leuven, le Vaartkom. La requalification de cette zone fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine à grande échelle. Un des points forts de celui-ci est la suppression du trafic automobile sur le quai nord du canal et sur l'OPEK-plein.

Dans l'attente du réaménagement global de la place et des quais du canal, cet espace a été temporairement aménagé : création de zones plantées (par « perforation » de l'asphalte) et implantation d'un mirador et de bancs en gradins. La place est bordée par un espace culturel dont la terrasse du bar occupe une partie de celle-ci.



Ambitions

Maillage de configuration

2. Structure spatiale | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

7. Non-discrimination | 8. Activation internet et des abords

Écosystème

12. Gestion des eaux pluviales | 13. Cadre naturel et végétal

Identité, attractivité, bien-être

18. Histoire et symbolique du lieu | 20. Bien-être et confort | 21. Créativité et innovation



Enseignements

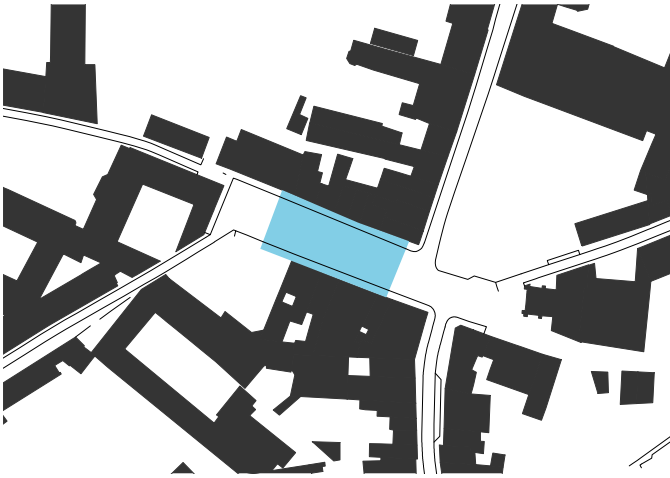


- L'aménagement de cet espace s'inscrit dans le vaste projet de requalification de la zone portuaire. Il est aménagé de façon temporaire, les chantiers sont encore en cours aux abords.
- L'implantation d'un lieu culturel dans un entrepôt situé sur le flanc ouest et la suppression du trafic permettent de revoir fondamentalement la vocation de cet espace.
- Son aménagement temporaire propose quelques interventions minimalistes : perforation de la dalle permettant d'augmenter la perméabilité du sol, pose de mobilier polyvalent et ludique... Ceux-ci préfigurent quelques concepts d'aménagement qui pourront, s'ils s'avèrent probants, être retenus pour un aménagement futur.

01.11

Damiaanplein, Leuven

Description



Année : 2016

Aménagement : Le plan de mobilité de Leuven, adopté en 2016, supprime le trafic et le stationnement sur cette place de quartier.

Une association de riverains s'est alors mobilisée pour la réalisation d'un aménagement temporaire, dans l'attente du réaménagement global de la place. Elle a bénéficié du soutien financier (limité) des pouvoirs publics.

Cet aménagement temporaire consiste à :

- concevoir et réaliser des bancs (cadres métalliques) ;
- installer des bacs à arbres en béton. Un artiste local et des riverains ont créé des œuvres d'art en mosaïque pour décorer ceux-ci ;
- peindre le revêtement de sol par bandes colorées en vue de délimiter des espaces au sein de la place.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

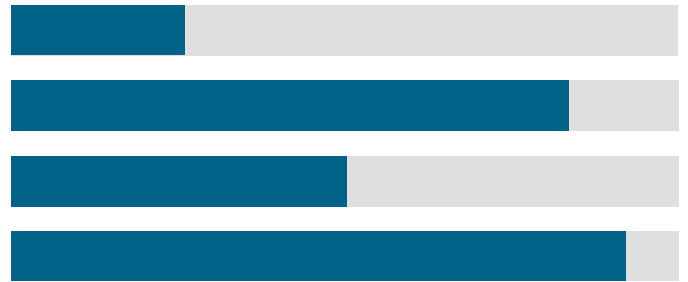
8. Activation interne | 10. Eco-mobilité

Écosystème

13. Cadre naturel et végétal

Identité, attractivité, bien-être

18. Histoire et symbolique | 21. Créativité et innovation | 22. Eco-citoyenneté



Enseignements



- Le plan de mobilité est une opportunité dont les habitants ont pu se saisir pour se réapproprier cette placette de quartier, l'aménagement de la place n'étant pas prévu à court terme par les pouvoirs publics.
- L'aménagement temporaire a permis :
 - de mobiliser les riverains et activer une vie de quartier ;
 - de mobiliser les ressources créatives locales ;
 - de tester et éprouver des ébauches d'aménagements.
- Toutefois, plus de trois années après cette mobilisation, les aménagements ont perdu de leur éclat et n'ont pas permis, à ce stade, d'enclencher un processus d'aménagement durable.
- Cet exemple pose la question de la pérennité des démarches citoyennes, ici liées aux espaces publics.

drukkerij

02 LA RUE

02.1. Rue Petite Voie, Herstal

02.2. Paternosterstraat, Leuven

02.3. Koperslagerij, Ketelmakerij, Paswerkerij, Leuven

02.4. Martelarenlaan et park Belle-vue, Leuven

02.1

Rue Petite Voie, Herstal

Description



Année : 2016

Aménagement : Il s'agit du réaménagement d'une rue locale en espace partagé. La rue traverse un quartier densément bâti au centre de Herstal.

Cette rue très étroite se caractérisait par des trottoirs exigus, voire inexistant. L'espace partagé vise la suppression de toute distinction entre la voirie et le trottoir. Il a permis de bannir la différenciation modale au profit d'un plus large espace dédié aux piétons.

Zone résidentielle, la vitesse autorisée dans cette rue est de 20 km/h, ce qui permet la cohabitation des différents usagers en toute sécurité. Les piétons y sont prioritaires et les jeux d'enfants autorisés. Le stationnement pour riverains est aménagé sur certains tronçons.



Ambitions

Maillage de configuration

4. Lisibilité et statut

Partage et usages

5. Partage modal | 7. Non-discrimination | 8. Activation | 9. Stationnement

Écosystème

12. Gestion des eaux pluviales | 13. Cadre naturel et végétal

Identité, attractivité, bien-être

19. Sobriété, cohérence et efficacité | 20. Bien-être et confort | 22. Éco-responsabilité et éco-citoyenneté



Enseignements

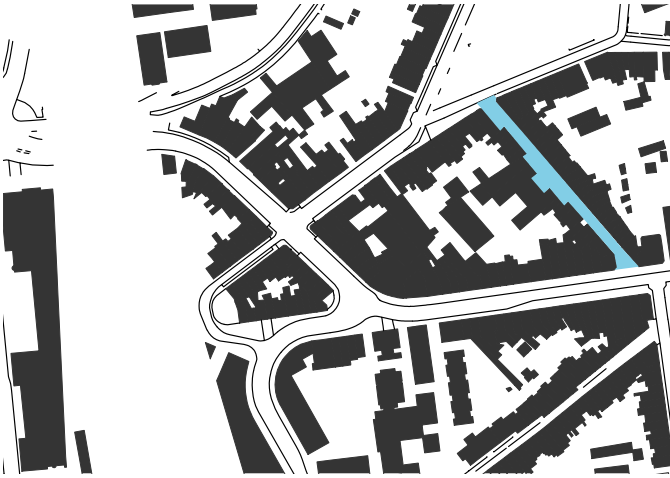


- Le réaménagement, effectué de façade à façade, constitue un changement radical des usages de la rue. Après sa réalisation, un temps d'adaptation a été nécessaire aux usagers pour comprendre et respecter le nouveau « fonctionnement » de la rue, et ce, malgré la concertation menée préalablement avec les habitants.
- L'aménagement permet un rapport plus franc à la rue. L'appropriation des devant-de-porte par quelques pots de fleurs par exemple est devenue possible. L'ambiance de la rue est assurément plus conviviale.
- Ce projet montre le déterminisme dont ont fait preuve les auteurs de projets et les décideurs.

02.2

Paternosterstraat, Leuven

Description



Année : 2016

Aménagement : De nombreuses rues de Leuven ont été réaménagées en espaces partagés, supprimant la distinction entre espace dédié aux piétons et espace dédié aux véhicules.

La Paternosterstraat en est un exemple :

- Dans cette rue proche de la gare de Leuven, les places de parking qui profitaient aux navetteurs ont été supprimées ;
- Des petits espaces plantés, des parkings à vélos... marquant la transition entre espace public et espace privé ont été aménagés ;
- L'espace ainsi libéré accueille à présent une table de pique-nique.

Ce réaménagement a permis une réappropriation de la rue pour différents usages (fêtes de rue, jeux...).



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

5. Partage modal | 7. Non-discrimination | 8. Activation | 9. Stationnement

Écosystème

12. Gestion des eaux pluviales | 13. Cadre naturel et végétal

Identité, attractivité, bien-être

19. Sobriété, cohérence et efficacité | 20. Bien-être et confort | 22. Éco-responsabilité et éco-citoyenneté



Enseignements

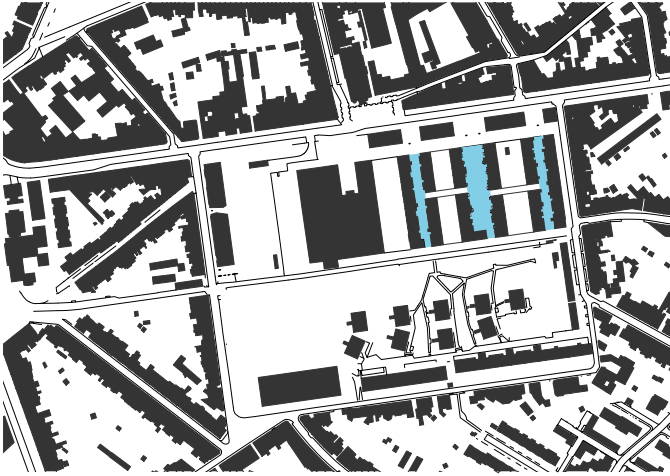


- Le projet traduit la volonté politique visant à renforcer la qualité résidentielle et l'appropriation de l'espace rue. La suppression du stationnement permet de libérer l'espace et d'aménager la rue en privilégiant la fonction résidentielle.
- Plusieurs points d'intérêt sont à retenir de ce projet :
 - L'aménagement met en œuvre une transition qualitative entre espace public et espace privé ;
 - Un devant de porte, autrefois absent, est maintenant agencé ;
 - L'aménagement a permis le verdissement de la rue, varié et coloré ;
 - Cet espace public agit assurément sur la qualité et l'ambiance du quartier. Il engendre aussi une plus-value immobilière.

02.3

Koperslagerij, Ketelmakerij, Paswerkerij, Centrale werkplaatsen, Leuven

Description



Année : 2016

Aménagement : Le projet de reconversion du site des ateliers centraux propose, outre un vaste espace vert, la construction d'un ensemble de logements de typologies et statuts variés (maisons mitoyennes, appartements locatifs ou occupés par leurs propriétaires...). L'espace public a été entièrement conçu et réalisé dans le cadre de ce projet.

Ces nouveaux logements sont construits sur une dalle abritant un parking souterrain (1,1 emplacement / logement) et structurés autour de trois rues piétonnes.

Les décrochements de façade, les saillies et des petits espaces plantés au pied des bâtiments assurent la transition public-privé.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale | 3. Morphologie et configuration | 4. Lisibilité et statut | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

7. Non-discrimination | 8. Activation interne et des abords

Écosystème

/

Identité, attractivité, bien-être

19. Sobriété, cohérence et efficacité | 20. Bien-être et confort



Enseignements

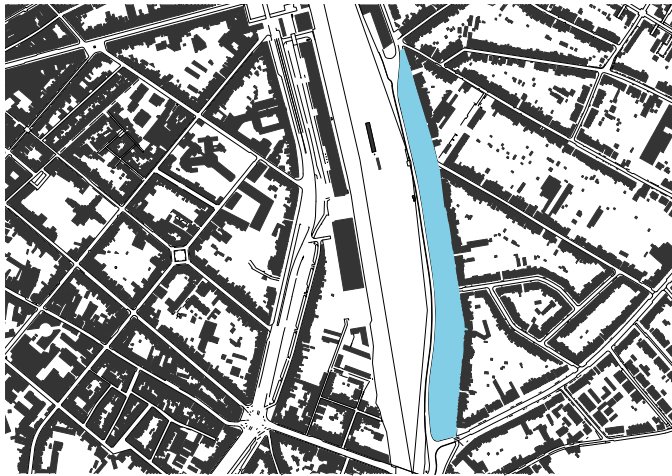


- La composition urbanistique de cet ensemble propose une grande homogénéité architecturale et un caractère très minéral. On peut se demander si l'inconfort climatique lié à celui-ci (îlot de chaleur) est ressenti ou si le végétal, peu présent, est à même de l'atténuer.
- La conception du projet permet d'assurer des transitions public-privé variées au travers de l'architecture et de l'aménagement de l'espace public.
- Le plan de circulation régule les accès aux différentes parties du quartier et la dominante piétonne est clairement affirmée par l'aménagement de l'espace public. L'appropriation par les résidents en est facilitée.
- Un autre point d'intérêt du projet est la transition entre le parc, l'axe piéton structurant et ce quartier résidentiel. Elle est assurée par des porches et des différences de niveaux. Le statut des espaces est ainsi rendu lisible.

02.4

Martelarenlaan et park Belle-vue, Leuven

Description



Année : 2018

Outils : Plan directeur et masterplan de la gare de Leuven

Financement : Ville de Leuven + fonds européens

Aménagement : Réorganisation des circulations ayant permis l'aménagement d'une voie de desserte locale et la transformation d'une zone de stationnement en place et parc. La voirie était, avant travaux, un axe structurant desservant la gare de Leuven. Le plan directeur a délocalisé cet axe et permis la reconfiguration globale de cet espace. L'aménagement :

- est réservé à la desserte locale. Le stationnement hors riverains est exclu ;
- est accessible aux différents modes et est aménagé de sorte à réduire naturellement la vitesse ;
- séquence la transition entre l'espace rue et les habitations.



Situation avant travaux (2014). Source : Google Maps.



2019

Ambitions

Maillage de configuration

2. Structure spatiale | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

5. Partage modal | 8. Activation

Écosystème

12. Gestion des eaux pluviales | 13. Cadre naturel et végétal | 16. Protection contre les nuisances sonores, les pollutions

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 19. Sobriété, cohérence et efficacité | 20. Bien-être et confort



Enseignements



- Passer du statut d'axe structurant à une voie de desserte locale constitue un geste fort rendu possible grâce au plan général de mobilité et grâce à la gestion du stationnement menée à l'échelle de ce plan.
- L'aménagement de la rue et du parc apporte une plus-value évidente pour la fonction résidentielle, mais aussi une plus-value immobilière.
- On note également:
 - l'aménagement assurant un partage modal et la sécurité des usagers faibles ;
 - la cohérence d'aménagement apportée aux entrées de garage et aux espaces de stationnement ;
 - la qualité paysagère, la plus-value écologique et l'attention portée à la perméabilité du sol.



03 L'AXE STRUCTURANT

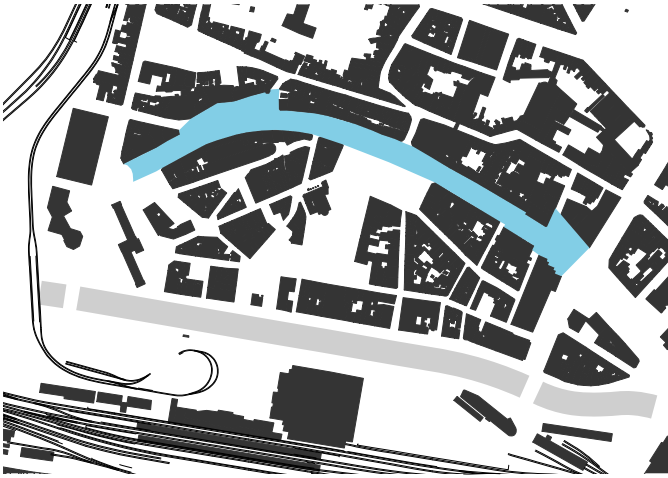
03.1. Boulevard Joseph Tirou, Charleroi

03.2. Marché au Bétail, N48, Renaix

03.1

Boulevard Joseph Tirou, Charleroi

Description



Année : 2015

Aménagement : L'aménagement du boulevard Tirou participe à la requalification de la ville basse de Charleroi. Anciennement axe de circulation automobile intra-urbain, le boulevard a été repensé et aménagé en le délestant du trafic de transit. Le stationnement en surface a également été réduit au profit de larges trottoirs et d'une verdurisation plus importante.

Cet aménagement profite à la place Verte qui se voit étendue jusqu'aux immeubles implantés sur le front nord du boulevard.

Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

5. Partage modal | 7. Non-discrimination | 9. Stationnement

Écosystème

13. Cadre naturel et végétal | 14. Durabilité des matériaux

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 9. Sobriété, cohérence et efficacité | 20. Bien-être et confort



Enseignements



- La reconfiguration de cet axe structurant en le délestant du trafic automobile de transit a été cadrée par un plan de mobilité.
- Le réaménagement du boulevard a pour but d'apaiser le centre-ville, de redynamiser la fonction commerciale et de participer à une dynamique urbaine positive.
- Il redonne une place plus importante aux modes actifs.
- Par cet aménagement, la Ville de Charleroi cherche également à requalifier cet axe historique et valoriser son patrimoine.

03.2

Marché au Bétail, N48, Renaix

Description



Année : 2015

Aménagement : La requalification de ce boulevard s'inscrit dans une réflexion globale sur le centre-ville de Renaix visant la redynamisation de celui-ci et l'aménagement d'un parc urbain. Le projet vise le réaménagement d'un axe de transit automobile en un boulevard urbain.

L'aménagement revoit l'emprise de la voirie, le stationnement et intègre une piste cyclable et un large espace piéton. Une attention particulière est portée sur la liaison entre le parc et le centre-ville.

Un nouvel éclairage public a été intégré.



Situation avant travaux (2009). Source : Google Maps.



2019

Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 3. Morphologie et configuration

Partage et usages

5. Partage modal | 9. Stationnement | 10. Eco-mobilité

Écosystème

13. Cadre naturel et végétal

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 19. Sobriété, cohérence et efficacité



Enseignements



- Le réaménagement de cet axe structurant participe à la requalification du centre urbain de Renaix. Outre la traversée au niveau du parc nouvellement aménagé en extension du cœur urbain, c'est l'ensemble du boulevard aménagé de façade à façade qui participe à un maillage renforcé entre le centre et ses extensions.
- La fonction de déplacement reste première sur cet espace public. L'aménagement privilégie donc la lisibilité et la clarté dans la séparation des modes de déplacement.
- La dimension paysagère participe à limiter cette rupture urbaine.



04

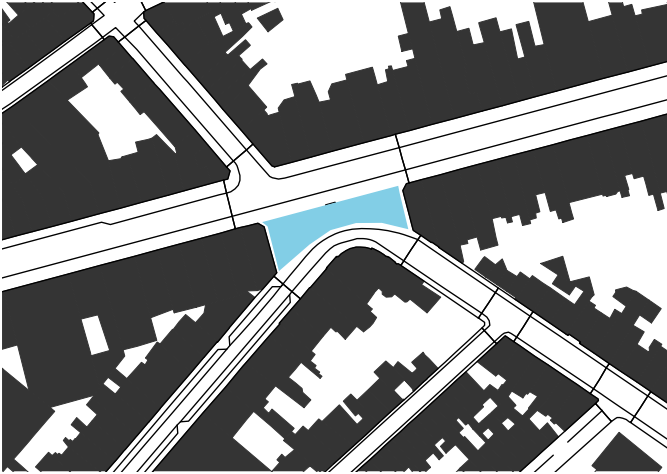
LE CROISEMENT

04.1. Justus Lipsiusplein, Leuven

04.1

Justus Lipsiusplein, Leuven

Description



Année : 2017 - 2018

Aménagement : En août 2016, la Ville de Leuven a adopté son nouveau plan de mobilité. Le principe de celui-ci repose sur un système de boucles empêchant la traversée du centre ancien par le trafic motorisé. Les circulations se voient donc modifiées. C'est dans ce cadre que le croisement « Justus Lipsiusplein » a été libéré du trafic automobile et réaménagé en placette.

Des arbres y ont été plantés et des bancs y ont été disposés, invitant à faire une pause dans le parcours entre la gare et le centre ancien de Leuven.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 3. Morphologie et configuration | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

7. Non-discrimination | 8. Activation interne

Écosystème

13. Cadre naturel et végétal | 15. Facteurs climatiques et efficacité énergétique

Identité, attractivité, bien-être

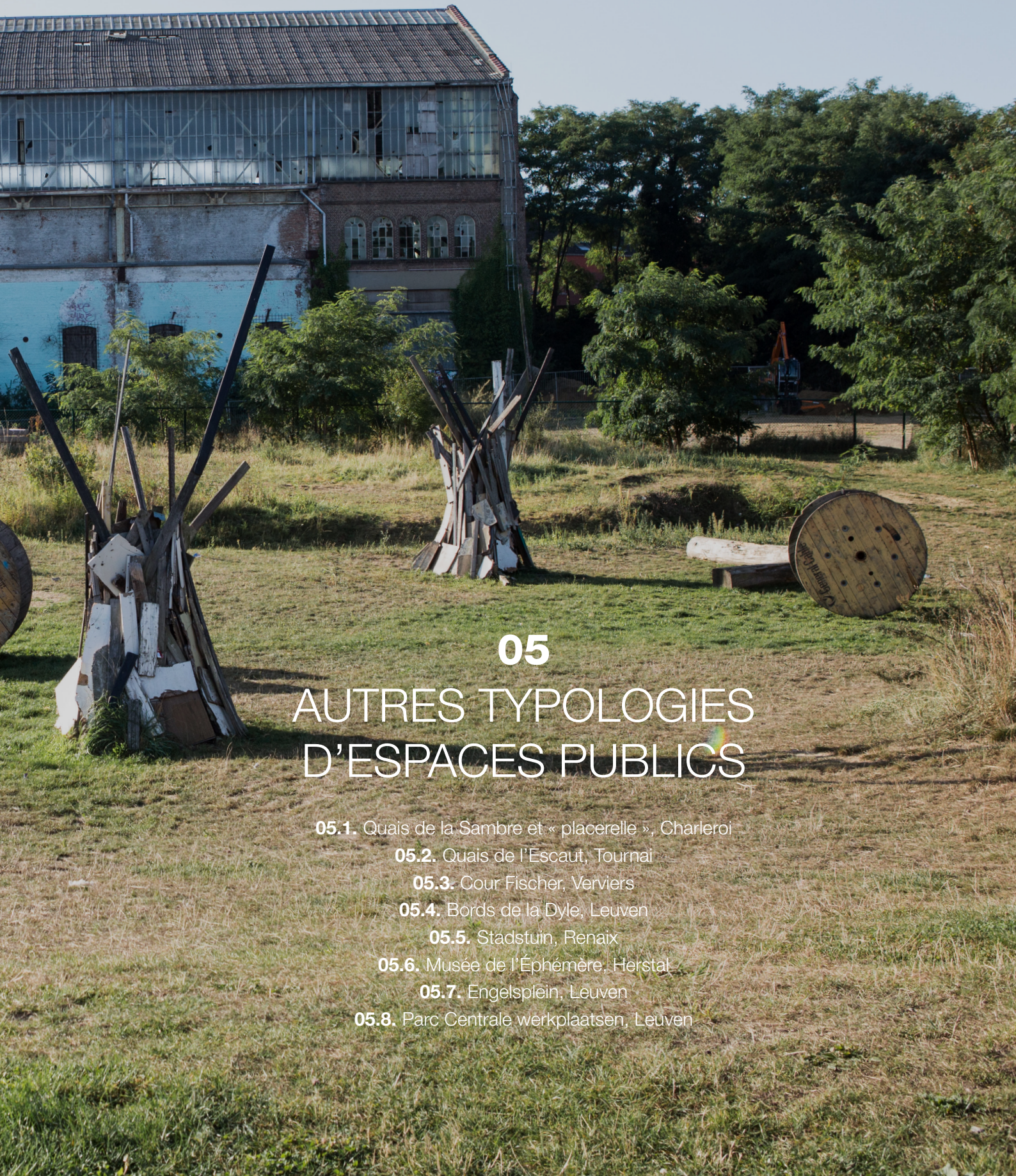
17. Paysage bâti et non bâti | 19. Sobriété, cohérence et efficacité | 20. Bien-être et confort



Enseignements



- Cet aménagement met en lumière l'emprise spatiale de la circulation automobile. Le cas de Leuven montre qu'un plan de mobilité volontariste est à même de modifier cela et de libérer un espace public au bénéfice d'autres fonctions urbaines.
- Cet espace, autrefois sans grand intérêt, est devenu aujourd'hui un lieu d'urbanité.
- Il se greffe sur l'axe reliant la gare au centre de Leuven et crée opportunément des séquences urbaines dans ce parcours.
- L'aménagement sobre allie la fonction de circulation réservée aux modes actifs et la fonction de séjour délimitée par les plantations basses tiges ainsi que par le revêtement de sol différencié et matérialisé par quelques bancs.



05

AUTRES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS

05.1. Quais de la Sambre et « placерelle », Charleroi

05.2. Quais de l'Escaut, Tournai

05.3. Cour Fischer, Verviers

05.4. Bords de la Dyle, Leuven

05.5. Stadstuin, Renaix

05.6. Musée de l'Éphémère, Herstal

05.7. Engelsplein, Leuven

05.8. Parc Centrale werkplaatsen, Leuven

05.1

Quais de la Sambre et « placestelle », Charleroi

Description



Année : 2015

Financement : FEDER et Ville de Charleroi

Aménagement : L'aménagement des quais de Sambre en rive gauche participe à la requalification de la ville basse de Charleroi, au réaménagement du quartier de la gare et à la réappropriation de la voie d'eau.

Cadré par le masterplan « Les rives de Charleroi » (bureau MSA), l'aménagement des quais constitue la première étape d'un vaste projet visant à redessiner les quartiers autour de la gare.

Autrefois dédié à l'usage automobile, la rive gauche de la Sambre est dorénavant aménagée au profit des piétons et autres modes doux dans une logique de maillage, de connectivité et de valorisation paysagère de la rivière et ses abords.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

8. Activation interne et des abords | 9. Stationnement

Écosystème

13. Cadre naturel et végétal | 15. Facteurs climatiques et efficacité énergétique

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 18. Histoire et symbolique du lieu | 19. Sobriété, cohérence et efficacité | 21. Créativité et innovation



Enseignements

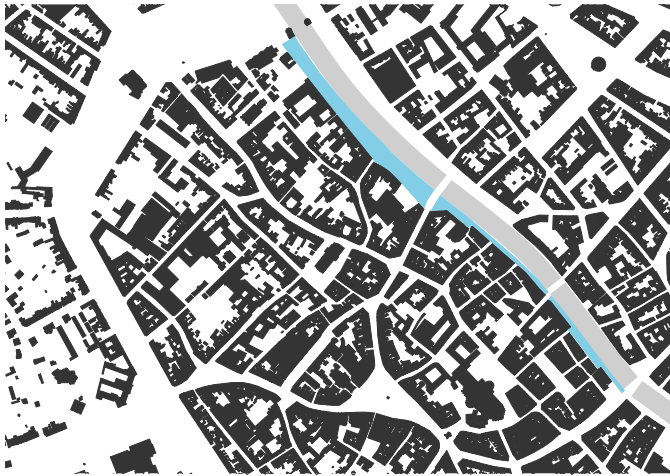


- L'aménagement des quais allie les fonctions de passage, de promenade et de séjour.
- Il renforce la sécurité des usagers et participe à la valorisation du cadre bâti.
- La reconquête paysagère passe ici par les plantations, la diversité des matériaux employés, le jeu de niveaux et de points de vue ainsi que par le mobilier.
- Une nouvelle enjambée de la Sambre est placée face à l'espace culturel « Quai10 ». La large passerelle offre une nouvelle liaison entre la gare et le centre-ville. Celle-ci est le fruit d'une approche sculpturale. Par la fonction de séjour suscitée par la largeur de l'infrastructure, la « placestelle » permet de transformer une rupture urbaine en espace de liaison, voire de convergence.

05.2

Quais de l'Escaut, Tournai

Description



Année : Début des années 2000

Financement : FEDER

Aménagement : Le point de départ du réaménagement des quais est l'élargissement de l'Escaut. La ville de Tournai a pu profiter de cette imposition en mobilisant efforts et financements pour réaménager les quais et renouer son lien au cours d'eau.

La circulation a été revue dans son ensemble ; le trafic automobile n'y est pas supprimé mais limité à la desserte locale. De larges espaces dédiés aux modes actifs et au séjour ont été aménagés.

L'aménagement réserve de généreuses zones plantées en pleine terre et des alignements d'arbres qui participent à la trame verte urbaine.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 4. Lisibilité et statut

Partage et usages

8. Activation interne et des abords

Écosystème

13. Cadre naturel et végétal | 15. Facteurs climatiques et efficacité énergétique

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 18. Histoire et symbolique du lieu | 19. Sobriété, cohérence et efficacité | 20. Bien-être et confort | 21. Créativité et innovation



Enseignements

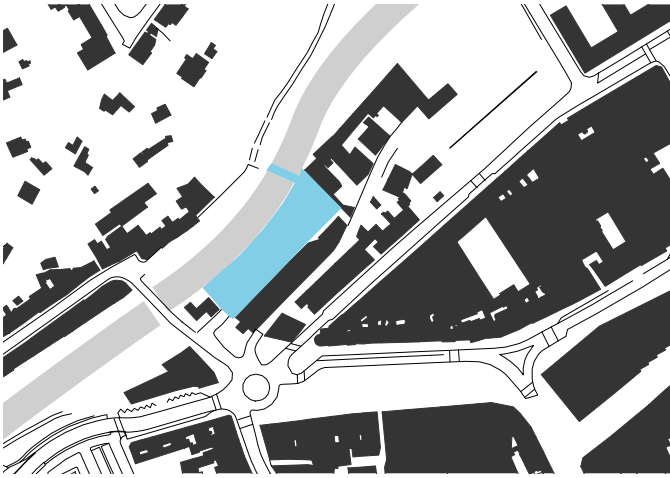


- Le réaménagement des quais, réalisé par phases, se greffe et complète les actions menées pour la revitalisation du centre urbain.
- Ce réinvestissement des quais a permis de revaloriser le rapport à l'eau et transformer la rupture que constituait le fleuve en dégagant des espaces profitant pleinement à la vie urbaine.
- Les fonctions de séjour et de promenade au bord de l'eau profitent tant aux riverains, aux badauds qu'aux touristes. C'est l'ensemble de la ville qui en tire bénéfice.
- Les matériaux sont choisis dans un objectif d'unité, en cohérence avec les matériaux mis en œuvre dans le centre-ville.

05.3

Cour Fischer, Verviers

Description



Année : 2015

Financement : FEDER

Aménagement : L'espace dit 'cour Fischer' situé au cœur de la ville de Verviers et en bordure de la Vesdre était auparavant une zone de stationnement. L'aménagement de cet espace s'inscrit dans la volonté de créer davantage de liens avec la rivière et de participer à la revitalisation urbaine.

L'espace aménagé suggère une diversité d'usages prenant libre cours à divers endroits : une terrasse en bois au plus près de la Vesdre, des marches/gradins faisant la jonction entre le quai et la zone piétonne, des plans inclinés en bois, une passerelle destinée aux modes doux reliant la cour Fischer au quai des Récollets, une zone de circulation piétonne et un parking de 37 places le long de l'église Notre-Dame des Récollets.

Un éclairage public spécifique a été installé.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 3. Morphologie et configuration

Partage et usages

8. Activation interne et des abords

Écosystème

11. Topologie révélée | 13. Cadre naturel et végétal | 14. Durabilité des matériaux | 15. Facteurs climatiques

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 18. Histoire et symbolique du lieu | 20. Bien-être et confort | 21. Créativité et innovation



Enseignements



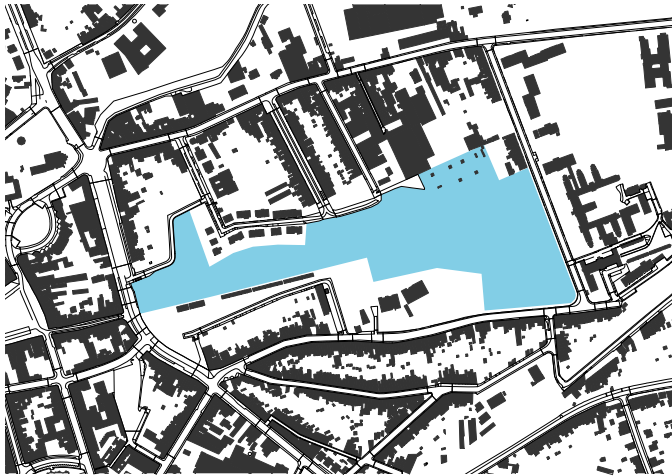
Plusieurs points méritent l'attention sur ce projet :

- La requalification d'un lieu peu investi en espace participant à la vie urbaine ;
- Par le réinvestissement de cet espace, les liaisons urbaines entre les deux rives sont renforcées ;
- L'aménagement suggère une diversité d'usages dans un traitement esthétique de qualité ;
- L'approche paysagère allie de manière qualitative le rapport à l'eau, au relief et au cadre vert des coteaux de la Vesdre ;
- La passerelle participe à la fois au maillage entre rives, à la diversité d'usages et à l'approche paysagère, notamment au travers des bancs intégrés dans sa structure qui invitent à s'y poser.

05.4

Stadstuin, Renaix

Description



Année : 2015

Aménagement : Ce vaste terrain situé en bordure du centre de Renaix est au cœur d'une grande opération d'intensification urbaine portée par la Ville. Celle-ci vise la construction de logements et l'aménagement d'un vaste parc urbain. Cette opération a pour objectif le renforcement de l'attractivité globale de la ville.

Les opérations de logements sont implantées aux abords, laissant une vaste plaine libre au centre de laquelle est aménagée une agora monumentale.

La liaison au centre de la ville est assurée par un axe piéton souligné par un mur de soutènement.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale | 3. Morphologie et configuration

Partage et usages

8. Activation interne et des abords

Écosystème

11. Topographie révélée | 13. Cadre naturel et végétal

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 9. Sobriété, cohérence et efficacité



Enseignements

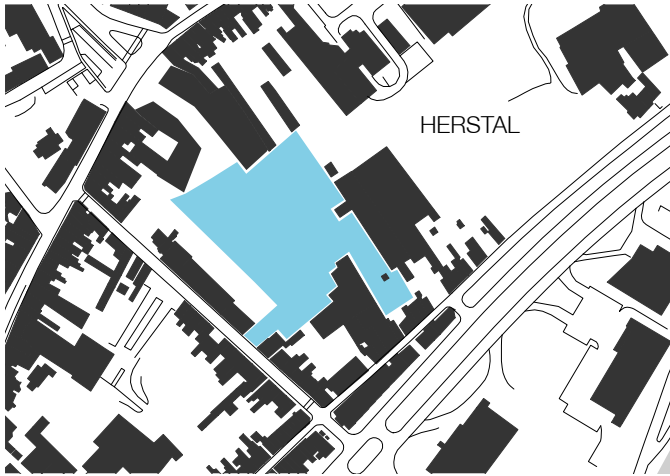


- Le projet est le fruit d'une volonté politique forte œuvrant pour le renforcement de l'attractivité de la ville. L'espace public est ici un levier de cette politique.
- L'espace vert ici offert est vaste et est destiné à l'ensemble des habitants en compensation du manque de jardin grevant bon nombre d'habitations du centre-ville.
- L'espace est conçu en prolongation du centre-ville ; comme le souligne l'imposant mur de soutènement.
- La programmation résidentielle du projet est importante. Le choix de concentrer celle-ci aux abords du périmètre pour laisser l'espace vert au cœur de la composition souligne le statut du parc dans la hiérarchie et la structure urbaine.
- On peut néanmoins regretter, à ce stade précoce de la vie du parc, l'échelle, l'aspect monumental de l'agora ou encore le manque d'espace de repos ou de jeux qui invitent peu au séjour et semblent peu propices à son appropriation.

05.5

Musée de l'Éphémère, Herstal

Description



Année : 2018

Financements : FEDER

Aménagement : Cet espace, situé au cœur de Herstal, est destiné à terme à être urbanisé. Faute de candidat développeur, un aménagement temporaire a été réalisé sur cette friche industrielle. Il s'agit d'un parc éphémère, musée à ciel ouvert mêlant biodiversité et art. Ce centre d'éveil à la nature en milieu urbain est mis en place et piloté par Natagora.

Cet espace est composé de huit zones favorisant la biodiversité. Il accueille également un potager collectif ouvert sur le quartier.

Ce « parc », offrant une nouvelle perméabilité au centre de Herstal et donnant accès à la nouvelle maison communale, est très fréquenté.

Des traces du passé industriel du site font partie intégrante de l'aménagement.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale

Partage et usages

7. Non-discrimination | 8. Activation interne

Écosystème

13. Cadre naturel et végétal | 14. Durabilité des matériaux
15. Facteurs climatiques

Identité, attractivité, bien-être

18. Histoire et symbolique du lieu | 21. Créativité et innovation | 22. Eco-responsabilité et éco-citoyenneté



Enseignements



- Ce projet a vu le jour grâce à un partenariat entre de nombreux acteurs : la Ville de Herstal, la régie foncière communale, Natagora et un artiste.
- La Ville a pu faire d'une faiblesse (le manque de candidat développeur) une réelle opportunité qui lui offre aujourd'hui un espace vert apprécié. Cette expérience apporte à coup sûr des enseignements sur les besoins en espace public dans le cœur de Herstal, dont le besoin en espaces verts.
- Ce projet montre aussi que la nature, dans ses différentes formes, est une composante de l'aménagement d'espace public riche, variée et évolutive.
- Autre point fort : ce parc est géré par une équipe pilotant un projet d'insertion socio-professionnelle. Outre la dimension formative, c'est la valeur citoyenne que cet espace révèle.

05.6

Bords de la Dyle, Leuven

Description



Année : 2000 et suivantes

Outil : Masterplan du Vaartkom (début des années 2000)

Aménagement : Leuven a longtemps tourné le dos à sa rivière, celle-ci étant en majorité couverte dans le centre-ville. Ces dix dernières années, différents projets ont été entrepris pour revaloriser celle-ci et requalifier ses berges. En voici trois exemples :

- Sluispark : Situé sur l'ancien site de la brasserie Stella Artois, ce parc inauguré en 2018 constitue le nouveau cœur du quartier. La zone de pelouse centrale permet le séjour et l'organisation d'événements, les jeux d'eau attirent les enfants l'été.
- Jaartallenpad : La rivière a été remise à ciel ouvert et un espace vert a été créé dans ce quartier autrefois industriel et densément construit.
- Dijlenterassen : Ce parc constitué de terrasses en bois inondables offre un nouveau lien avec la Dyle.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 3. Morphologie et configuration

Partage et usages

8. Activation interne et des abords

Écosystème

13. Cadre naturel et végétal | 15. Facteurs climatiques

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 18. Histoire et symbolique du lieu | 20. Bien-être et confort



Enseignements



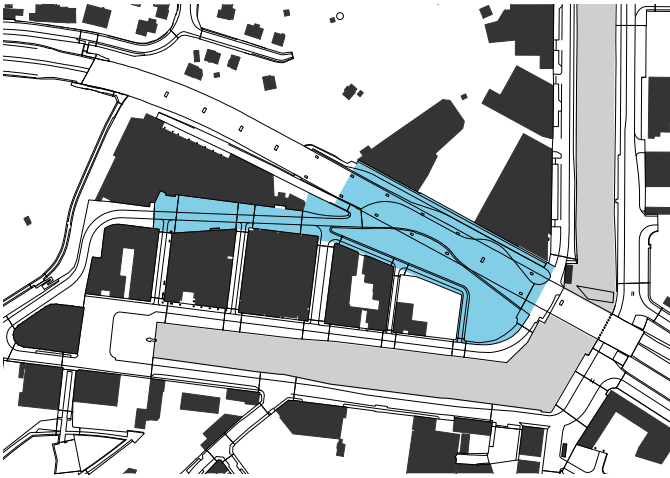
- La présence d'un cours d'eau en ville constitue une opportunité pour la création d'un maillage d'espaces publics conviviaux. En effet, aujourd'hui, la Dyle est intégrée aux nouveaux projets, elle en est le fil conducteur.
- Maillage bleu et maillage vert : ce « blue corridor » est aussi une belle manière de réintégrer le végétal en ville.
- Revaloriser la Dyle, c'est revaloriser l'histoire de la ville, son passé industriel et sa géographie.



05.7

Engelsplein, Leuven

Description



Année : 2016

Outil : Masterplan du Vaartkom

Aménagement : Le masterplan du Vaartkom a guidé le réaménagement de cet espace public situé sous le périphérique de Leuven. Il s'agissait initialement d'un espace de stationnement peu qualitatif.

Le stationnement a été supprimé et le trafic y a été réorganisé au profit d'espaces dédiés aux modes actifs. Une piste cyclable confortable et sécurisée a ainsi pu être aménagée.

Cette requalification participe au retour de la fonction résidentielle dans cette ancienne zone portuaire.



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 3. Morphologie et configuration

Partage et usages

5. Partage modal | 9. Stationnement

Écosystème

13. Cadre naturel et végétal | 16. Protection contre les nuisances sonores, les pollutions atmosphériques

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 21. Créativité et innovation



Enseignements

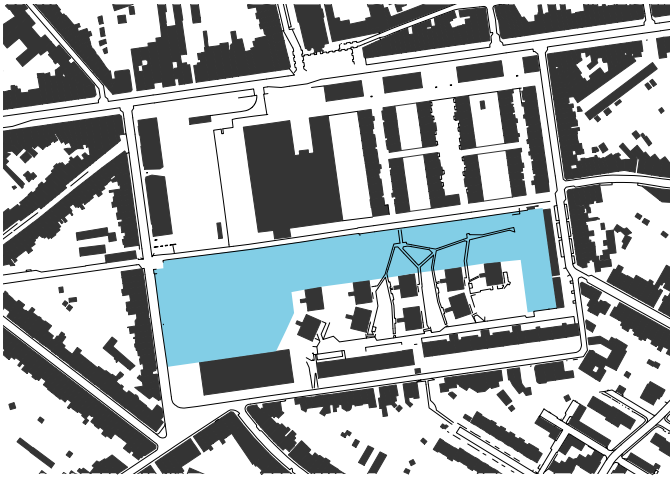


- Le masterplan a permis la gestion du stationnement à l'échelle du quartier. Les places de stationnement ont en effet été relocalisées dans un parking en infra et superstructure à proximité.
- Il s'agit du réinvestissement d'un espace « ingrat ». Cette coulisse de la ville est ainsi assumée et intégrée au maillage d'espaces publics. Cet espace sous infrastructure constitue aujourd'hui un maillon de la continuité urbaine.
- L'approche esthétique du projet au travers du choix des matériaux et leur mise en œuvre contribue à la réussite du projet et à l'intégration de l'infrastructure.

05.8

Parc, Centrale werkplaatsen, Leuven

Description



Année : 2016

Aménagement : Le site des ateliers centraux de la SNCB est au cœur de la requalification de Kessel-Lo. Le parc est au centre de ce vaste projet mixte proposant des logements et divers équipements.

Ce parc ne bénéficie actuellement que d'un aménagement partiel. Néanmoins, son animation est d'ores et déjà assurée par l'espace culturel et les logements situés dans les trois îlots ouverts qu'il accueille.

Une partie du parc bénéficie actuellement d'un aménagement temporaire mis en place via un budget participatif impliquant les riverains et habitants du site lors de 'bouwzondagen' (dimanches de la construction).



Ambitions

Maillage de configuration

1. Connectivité et continuité | 2. Structure spatiale

Partage et usages

7. Non-discrimination | 8. Activation interne et des abords

Écosystème

12. Gestion des eaux pluviales | 13. Cadre naturel et végétal | 14. Durabilité des matériaux

Identité, attractivité, bien-être

17. Paysage bâti et non bâti | 20. Bien-être et confort | 21. Créativité et innovation | 22. Éco-responsabilité et éco-citoyenneté



Enseignements



- L'aménagement de l'espace vert est en apparence assez sommaire : seule une noue collectant les eaux pluviales et quelques cheminements composent l'espace. Il permet une grande liberté et une polyvalence d'usages.
- À l'avenir, les quelques plantations, aujourd'hui encore frêles, apporteront opportunément un ombrage et dessineront des sous-espaces.
- La partie du parc accueillant un aménagement temporaire permet d'identifier progressivement les besoins des habitants. Son aménagement se précisera au fur et à mesure de l'évolution du quartier.



TABLE
DES ACRONYMES

Table des acronymes

- ADL - Agence de développement local
- CATU - Conseiller en aménagement du territoire
- CPDT - Conférence permanente du développement territorial
- CREAT - Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale
- FEDER - Fond européen de développement régional
- PCDR - Programme communal de développement rural
- PCM - Plan communal de mobilité
- PMR - Personnes à mobilité réduite
- SCDC - Schéma communal de développement commercial
- SDT - Schéma de développement territorial
- SPW - Service public de Wallonie